

**Arrêté du 26 janvier 2017 portant cessation de fonctions
et nomination (régisseurs d'avances et de recettes) au service administratif régional
de la cour d'appel de Grenoble**

NOR : JUSB1704282A

Le garde des sceaux, ministre de la justice,

*Vu l'arrêté du 17 février 2005 instituant des régies de recettes et des régies d'avances auprès des services
administratifs régionaux des cours d'appel ;*

ARRÊTE

Article 1

Mme Fayhata SAID-OUSSANI, secrétaire administrative du 1^{er} grade, est, à compter de la date du présent arrêté, nommée régisseuse suppléante au service administratif régional de la cour d'appel de Grenoble.

Article 2

La directrice des services judiciaires est chargée de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au Bulletin officiel du ministère de la justice et notifié par les chefs de la cour d'appel de Grenoble, en leur qualité d'ordonnateurs secondaires au comptable assignataire.

Fait le 26 janvier 2017.

Le garde des sceaux, ministre de la justice,
Par délégation l'adjoint au chef du bureau des
carrières et de la mobilité professionnelle,

Franck LEPINE